

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 09/12/2025

Date d'affichage : 18/12/2025

L'an deux mil vingt cinq, le seize décembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, Mme Delphine PHILIPPE, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : -

Procurations : -

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 19

Secrétaire : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

OBJET : Cimetière : Modification des tarifs de concessions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 19 Voix Pour), décide de fixer à compter du 01 Janvier 2026 les tarifs de concession au cimetière communal de THIBERVILLE comme suit :

Concession de terrain (caveau ou pleine-terre):

Concessions temporaires de 15 années renouvelables : 100,00 euros

Concessions trentenaires renouvelables : 160 euros

Concession columbarium :

- concessions temporaires de 15 ans renouvelables : 275 euros

- concessions trentenaires renouvelables : 500 euros

Concession cavurne :

- concessions temporaires de 15 ans renouvelables : 300 euros

- concessions temporaires de 30 ans : 650 euros

La dispersion des cendres au Jardin du Souvenir est gratuite.

Possibilité de graver une plaque au nom du défunt : 70 euros.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 18/12/2025

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme
Hélène RICHARD LECUYER.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

